

Objectif 4 Proposer la création de réserves intégrales

Objectif 4 proposer la création de réserves intégrales

"La création de RI répond à plusieurs enjeux :

-l'enjeu de conservation est induit : la préservation de sites contenant des espèces, des milieux, des phénomènes géologiques ou biologiques, des processus écologiques et évolutifs exceptionnels est garantie au sein de ces espaces pour les générations futures ;

-l'enjeu d'éducation à l'environnement est aussi un corolaire et apparaît très important dans le cadre de cette mission clé de l'EPPN : la production de science ou la préservation d'objets patrimoniaux de référence n'ont de sens que si la connaissance est mise à la disposition du public."

page 86

Référence ID de l'article : #1722

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-10-22 11:18